



COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 06 Juillet 2016

LOI TRAVAIL

LE 49.3 NE STOPPERA PAS LA LUTTE !

Malgré une organisation sécuritaire démesurée empêchant des milliers de personnes d'entrer dans la manifestation parisienne, ce sont plus de 45 000 personnes qui ont défilé ce 5 juillet; 10 000 à Toulouse, 15 000 à Marseille, 1 000 à Caen, 2 000 à Grenoble...les mobilisations dans les grèves, rassemblements, manifestations, votations citoyennes, démontrent que le mouvement contre la loi travail est loin de s'essouffler.

Alors que le Premier Ministre, n'ayant plus de majorité, vient de bafouer la démocratie parlementaire en utilisant une nouvelle fois le 49-3, la détermination pour gagner le retrait du projet de loi et gagner de nouveaux droits n'est pas entamée par ce nouveau coup de force du gouvernement. Celui-ci, fait une grave erreur en pensant court-circuiter la démocratie s'il promulgue une loi de telle importance pendant les congés estivaux.

Gagner le Code du travail digne du 21^e siècle protecteur pour les salariés, évitant le dumping entre les droits des salariés et entre entreprises nécessite de revoir des articles qui structurent à eux seuls l'intégralité du texte : les articles fixant la primauté de l'accord d'entreprise, la réforme de la négociation d'entreprise (référendums, accords de groupes, accords d'une durée de cinq ans...), les accords dits de préservation et de développement de l'emploi, les licenciements économiques, la médecine du travail etc...

Cela implique donc le retrait du texte pour discuter sur de nouvelles bases.

La CGT formule depuis le départ des propositions concrètes (consultables sur le site cgt.fr) qui doivent être entendues.

L'opinion publique reste majoritairement opposée à ce texte, la mobilisation engagée depuis le 9 mars ne faiblit pas, le gouvernement est isolé au sein du parlement.

Les cheminots de la SNCF comme des Entreprises Ferroviaires Privées (EFP), engagés dans une action professionnelle afin d'améliorer leurs conditions sociales, continuent de prendre largement leur place dans les actions interprofessionnelles menées depuis plus de 4 mois.

Les attaques subies par l'ensemble des salariés, des retraités, des privés d'emploi, se traduisent également au quotidien à la SNCF et dans les EFP. La course au moins disant social, à la casse de l'emploi, au gel des salaires et pensions sont aussi une réalité dans le ferroviaire.

Le mouvement social ne va pas faiblir. Une intersyndicale au niveau interprofessionnel doit se tenir le 8 juillet prochain pour décider des suites à donner au mouvement dès la rentrée de septembre.

D'ores et déjà des initiatives sont décidées pendant l'été. La Fédération CGT appelle donc tous les cheminots à participer à celles-ci afin de préparer une rentrée puissante et offensive pour empêcher la mise en place de la loi travail mais également pour créer les conditions de la mobilisation concernant les prochains volets de la CCN tels que la classification des métiers, la rémunération, la formation, la prévoyance...

Les passages en force, les négociations de couloirs, les décisions prises dans le dos, voire contre, les salariés n'entameront pas notre détermination !

**ENSEMBLE,
PRÉPARONS LES SUITES !**

